



Influence des déterminants spécifiques de l'investissement sur l'attractivité des collectivités locales au Bénin

Ernest HANGNOUN¹, Emmanuel Cossi HOUNKOU²

¹ Doctorant en Sciences de Gestion, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Laboratoire de Recherche sur les Performances et Développement des Organisations

² Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Laboratoire de Recherche sur les Performances et Développement des Organisations

Résumé : L'objectif de cette recherche est d'examiner l'influence des déterminants spécifiques de l'investissement sur l'attractivité des collectivités locales au Bénin. Pour atteindre ce but, nous avons adopté une double approche méthodologique dont l'approche qualitative et quantitative. Ainsi, nous nous sommes basés sur un échantillon de cent élus locaux et cadres communaux qui nous ont fourni les données secondaires, nous avons retenu quatre-vingt-dix-huit (98) élus locaux et cadres communaux après élimination de celles dont nous n'avons pas pu obtenir les données primaires via le questionnaire. Les résultats d'analyse des données permettent de confirmer les hypothèses. Ces résultats montrent que les transferts d'Etat ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,575 et $t = 10,280$; $p = 0,000$) ; les transferts de coopérations décentralisées ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,052 et $t = 2,150$; $p = 0,04$) ; les ressources propres ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin.

Mots-clés: Investissement local, ressources propres, attractivité, commune, Bénin.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10252752>

Published in: Volume 2 Issue 6



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Le processus de transformation systémique des économies communistes anciennes inclut, parmi les réformes les plus importantes, l'entrée des investissements. La croissance dépend doublement de l'investissement (Hatem, 2007). En effet, l'investissement est, au côté de la consommation, une des composantes importantes de la demande. Les pays en développement caractérisés par une épargne

domestique insuffisante par rapport à leurs besoins en investissements (déficit de leur balance courante), le recours aux sources de financement externes leur est indispensable (Yatta, 2006). Ce fait va nécessairement conduire les politiques publiques à accorder à l'avenir plus d'importance à la question urbaine et à son financement. Les besoins en investissements nouveaux qu'implique l'accueil de ces communautés vont s'ajouter aux montants nécessaires pour rattraper les déficits accumulés d'investissement dans la plupart des communes en matière d'infrastructures, d'équipements et de services essentiels. Les dysfonctionnements qui résultent de ces retards handicapent déjà de façon notable la productivité des économies africaines, au même titre que le manque en énergie ou les lacunes en infrastructures de transports (Roncayolo, 2003).

Le sous-investissement au niveau local n'est pas un phénomène récent. La réponse des États et des quelques bailleurs de fonds engagés dans ce secteur s'articule depuis les années 1980 autour de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Augmentation, régularité et prévisibilité des transferts d'État, aménagement de la gouvernance locale et progression des ressources propres, accompagnés de progrès en matière de gestion et de management, et enfin du financement des bailleurs de fonds, devaient conduire les collectivités locales sur le cercle vertueux de la croissance pérenne.

Le concept d'attractivité est aujourd'hui utilisé en abondance par les collectivités locales, défini simplement comme la capacité à attirer et à retenir les entreprises et les populations (Governat, 2005 ; Charzat *et al.* 2001). Cette capacité à offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur un territoire plutôt que sur un autre (Hatem, 2004) a suscité depuis quelques années un intérêt croissant et un élargissement définitionnel, aussi bien pour les chercheurs qu'au sein des agences de développement territorial. L'attractivité est devenue en quelques années un terme très utilisé dans les politiques publiques, présentée aujourd'hui comme un objectif stratégique. Elle légitime de multiples actions publiques pas toujours très claires dans leurs orientations mais elle permet de rassembler, derrière une bannière commune, les différentes parties prenantes d'un territoire, le plus souvent une région ou une grande ville. Prenant le statut de vision stratégique du territoire (Hernandez, 2006), nous proposons de circonscrire l'attractivité et de l'étudier dans ses disséminations.

Dans un contexte d'accroissement de la mobilité et de la médiatisation des activités urbaines, la part internationale de l'attractivité est devenue un enjeu fort de l'investissement public pour de nombreux territoires et l'un des principes de classification et de hiérarchisation des priorités d'action publique. C'est aussi l'un des arguments mis en avant pour réorganiser les régions urbaines du monde avec une gouvernance qui permet de faire grossir le territoire métropolitain. Les villes sont en effet en compétition pour attirer de nouveaux habitants, des emplois et des investissements. L'hétérogénéité des territoires les place de fait sur un marché concurrentiel, celui de la localisation des activités économiques et de la captation de leurs fruits. On parle d'une manière générale d'attractivité économique. En outre, les politiques des métropoles essaient d'offrir à leurs habitants une qualité de vie, avec la volonté d'assurer un cadre perçu comme agréable, ce qui constitue une autre forme d'attractivité.

Par ailleurs, ces différents mécanismes de transfert ne suffisent pas toujours pour impacter le développement des communes. C'est cet état de chose qui fait que les collectivités ne s'investissent pas suffisamment pour la réalisation des infrastructures sociocommunitaires. Nous constatons que le FADeC ne suffit pour palier le financement des infrastructures sociocommunitaires inscrits dans les différents plans de développements communaux (PDC). Dans notre contexte béninois, nous constatons que seules les communes à statut particulier ont plus de chance pour le financement des investissements locaux. Les collectivités locales qu'elles soient ordinaires ou non se cherchent pour avoir une possibilité de réalisations de grands investissements. L'enjeu est prépondérant.

En effet, **quelle est l'influence des déterminants de l'investissement sur l'attractivité des collectivités locales au Bénin ?** Ce travail vise à examiner l'influence des déterminants de

l'investissement sur l'attractivité des collectivités locales au Bénin. Ceci nous amène à faire le rapprochement entre la théorie et la pratique afin de déterminer l'effet des déterminants sur l'attractivité des collectivités locales. Le développement de cet article tourne autour de trois grands titres dont la revue de littérature, la méthodologie de la recherche puis les résultats et discussions.

2. Revue de littérature

2.1 Fondements théoriques de l'étude : théorie des choix publics

Les économistes classiques ont théorisé exclusivement sur le fonctionnement du marché et non sur le rôle à jouer de l'État. Pour eux, l'État ne peut avoir de rôle à jouer dans un marché parfait. La théorie des choix publics a été développée par Buchanan et Tullock de l'université de Virginie en 1960. La théorie des choix publics est apparue très tôt comme l'une des théories ayant le plus aidé à faire avancer les idées libérales et néolibérales des récentes décennies sur le plan économique. Elle postule que l'inefficience des entreprises publiques est due notamment aux groupes d'intérêts et aux jeux politiques qui caractérisent les administrations publiques.

La théorie des choix publics suppose que les personnes qui sont supposées prendre les décisions publiques, notamment les administrateurs d'entreprises publiques, les politiciens et les bureaucrates, le font non pas en privilégiant les intérêts de la société dans son ensemble, comme l'affirme le discours officiel étatiste, mais plutôt leurs intérêts propres comme c'est le cas pour tout autre individu dans d'autres contextes de la vie privée (Hodge, 2000). Ceci est nuancé bien sûr par le fait que certaines actions sont prises en prenant compte de l'intérêt commun, mais avec néanmoins pour principe majeur et clair que la majorité des agents vise avant tout la maximisation de son bien-être. Cette théorie met alors en place une vision assez sceptique de l'action des gouvernants (Hodge, 2000).

La théorie s'intéresse aussi au comportement des élus et des gouvernants. En effet, elle étudie le comportement des législateurs qui sont tenus d'agir dans l'intérêt du bien commun, mais ce comportement ne conduit à aucune compensation puisque le législateur ne récupère pas une partie du budget économisé ou un quelconque bénéfice d'une bonne gestion des ressources publiques. Il n'y a donc pas d'intérêt direct à agir dans l'intérêt de la communauté, ce qui n'influence pas les politiques à agir dans ce sens. Les politiques sont en outre influencés par des groupes de pression. Tout cela conduit les agents de la politique économique à se comporter d'une manière qui ne maximise pas l'intérêt de la communauté, mais le leur, c'est-à-dire leur maintien au pouvoir.

Ainsi, la théorie des choix publics oppose l'État au marché, le marché étant considéré comme le mécanisme d'allocation efficiente par excellence des ressources. L'État, dans ce cas, est perçu comme ce qui échappe au marché, c'est-à-dire à l'inefficacité. Pour les théoriciens de cette école, l'inefficience des entreprises publiques viendrait donc du comportement et de la motivation des hommes politiques, des groupes de pression et des dirigeants, à qui on reproche de ne point œuvrer dans l'intérêt général c'est-à-dire le bien-être de la communauté.

Les principales leçons de l'école des choix publics sont issues du concept de l'individualisme méthodologique qui stipule que les individus adoptent les mêmes comportements et attitudes, tant dans leurs transactions marchandes que non-marchandes, à savoir qu'ils sont guidés par leur propre intérêt et cherchent à maximiser leurs avantages personnels. Si ce phénomène semble caractériser plus ou moins l'ensemble des administrations publiques, la situation dans le contexte africain semble plus alarmante. La théorie des choix publics a souvent été critiquée comme une théorie conservatrice et opposée à toute intervention de l'État dans l'économie puisqu'elle met en exergue les carences de l'État et son inefficacité à corriger les imperfections du marché. Elle s'oppose alors à une vue plus interventionniste, prônée notamment par les keynésiens.

L'importance de cette théorie évoquée dans cette recherche est qu'elle établit le lien entre les interventions de l'Etat sous plusieurs formes (pouvoir public, ressources, et les élus communaux) à travers les actions et les marchés gérés au niveau communal. L'intervention de l'État, par la réglementation ou par la création des communes au Bénin, n'est guère bien perçue par ce courant pour qui la privatisation des entreprises publiques ne serait qu'un juste retour des choses, un juste retour au marché et à l'efficacité. Cette théorie des choix publics permet d'analyser les écarts de performance entre l'entreprise publique (ici les communes) et l'entreprise privée (les soumissionnaires ou entrepreneurs). En résumé, le concours de l'État aux communes, par la réglementation, n'est pas bien vu par les partisans de cette théorie.

2.2 Revue empirique

2.2.1. Lien entre les transferts de l'Etat et attractivité des villes

L'étude de Pasotti (2010) s'est intéressée au marketing territorial qui contribue à atténuer les enjeux de redistribution dans le cadre des politiques urbaines, à la faveur des enjeux de consommation car ils seraient plus rassembleurs et offriraient une vitrine positive d'un territoire effervescent, tant dans l'étude des cas de Naples, Bogota que Chicago (Pasotti, 2010). Les actions publiques données à titre d'exemples sont particulièrement hétéroclites et d'envergure très éloignées (de la mallette d'accueil des nouveaux habitants au quartier d'affaire). À propos des projets d'envergure, le développement local peut s'envisager par la dotation d'une portion de territoire pour être attirant, visible et symbolique. Il peut s'agir d'externalités pour l'implantation d'activités sur un technopôle ou de la création de filières de formation spécifiques pour soutenir ces mêmes activités. Ça peut aussi être l'ouverture d'un musée pour la cohérence d'une zone récréotouristique ou encore la construction d'immeubles de standing pour impulser la gentrification de quartiers dégradés.

Cet élargissement de l'attractivité que l'on peut retrouver à travers tous ces exemples s'inscrit dans l'idée de Mangin (2004) qui considère que la ville est aujourd'hui découpée en plusieurs morceaux thématiques pour une fonction précise, chacun devenant une zone d'expérimentation où l'on tente de nouvelles manières de faire l'urbain. À propos des actions plus petites, il n'est pas question d'aménagement mais de la production d'objets adaptés aux nouveaux arrivants sur le territoire, telles des formes d'hospitalité (livret d'accueil pour congressiste, guide de l'étudiant ou bien des dispositifs comme l'AIS).

Selon les budgets de chaque service d'une collectivité locale, les actions sont plus ou moins ambitieuses et visent de manière plus ou moins centrale l'attractivité. Ce tableau montre combien de différentes actions publiques sont aujourd'hui empruntées de l'enjeu d'attractivité, tant pour attirer que retenir, en étant reliées à des politiques d'image de territoire disséminées de multiples manières. Autour d'autres mots-clés comme l'hospitalité, la marque Territoire, la créativité, la destination, le marketing territorial... l'attractivité est décryptée en tant que traduction de la montée de la stratégie dans les organisations publiques territoriales (Casteigts, 2003). La centralisation de l'action publique française qui a évolué aujourd'hui vers une logique de contractualisation (Guy, 2008) donne à l'attractivité une place centrale d'accompagnement du glissement des politiques d'aménagement vers des politiques de management territorial, notamment permises par le déploiement de la gouvernance territoriale (Pasquier, 2012). Outre cette évolution, les intentions stratégiques proposées par l'échelon métropolitain, encore récent en France, sont amenées à évoluer et sont même parfois fortement altérées selon les interactions avec les différentes parties prenantes (Backoff et al. 1993).

Dans ces domaines, les pouvoirs locaux peuvent compter sur l'État et l'Europe qui apportent leur appui aux politiques locales pour que celles-ci soient pleinement efficaces, comme la labellisation ou le cofinancement.

H1 : les transferts de l'Etat influencent positivement et significativement l'attractivité des collectivités locales

2.2.2. Lien entre coopération décentralisée et l'attractivité des collectivités locales

Avant même l'avènement de la décentralisation au Bénin en 2003, apparaissaient des partenariats entre des collectivités territoriales françaises et des communautés locales béninoises. Il s'agissait alors pour les communes de jumelages-coopération. Les partenariats étaient pilotés dans la plupart des cas par des comités de jumelage qui bénéficiaient de cofinancements de collectivités françaises, d'associations et de dons privés. Au fil des années, les simples jumelages des années 1980 sont devenus peu à peu de véritables partenariats réalisant des actions concrètes dans des domaines tels que le renforcement des services des communes, l'accès à l'eau, la santé, l'éducation, la fiscalité locale (ANCB et Cités Unies, 2014) Le législateur béninois a créé et renforcé dès 1997 le cadre institutionnel de la coopération décentralisée à travers la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin en son Titre VII et la loi N° 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Bénin (chapitre VI) qui consacre l'action internationale des communes béninoises.

Sur le plan réglementaire, le gouvernement du pays a décidé d'accompagner cette dynamique à travers la prise du décret N°2005-763 du 09 décembre 2005 portant approbation de la Politique Nationale de Coopération Décentralisée et du décret N°2005-764 du 09 décembre 2005, portant Définition et Modalités de la Coopération Décentralisée. Depuis l'avènement de la décentralisation en 2003 au Bénin et la création de soixante-dix-sept communes de plein exercice sur toute l'étendue du territoire national, force est de constater que les élus locaux béninois et français ont eu à renforcer et dynamiser cette diplomatie de proximité que constitue la coopération décentralisée. Plus de vingt-cinq ans après la signature des premiers partenariats, cette coopération ne cesse de se renouveler entraînant dans son sillage une myriade d'acteurs et créant ainsi une véritable coopération de « territoire » à « territoire » (ANCB et Cités Unies, 2014).

H2 : la coopération décentralisée influence positivement et significativement l'attractivité des collectivités locales

2.2.3. Lien entre attractivité et ressources propres des collectivités locales

Dans la littérature scientifique, les facteurs d'attractivité des villes sont distingués en deux catégories : statique et variable. Les facteurs statiques regroupent les facteurs non remplaçables et caractérisent une identité spécifique de la ville, à savoir : la situation géographique (une ville balnéaire, une ville d'une région transfrontalière, etc.), la taille, l'importance au niveau national (la capitale, la plus grande ville de la région, une station balnéaire), les ressources naturelles disponibles (ressources de production, ressources touristiques). Les autres facteurs sont variables, c'est-à-dire qu'ils sont formés ou créés pour gagner ou maintenir l'attractivité : la qualité du cadre de vie, les infrastructures physiques, la démographie, l'emploi, la viabilité du secteur des entreprises, la disponibilité des infrastructures éducatives, le sentiment du public de communauté, la suffisance des services sociaux et de santé.

En distinguant les facteurs d'attractivité des investissements, les scientifiques élargissent la compréhension que les entrepreneurs se concentrent exclusivement sur le rapport coût-bénéfice. Cependant, les principaux facteurs qui déterminent l'attitude envers un emplacement spécifique sont liés aux estimations des coûts de production (Genova, Khamidullina & Anisimova, 2015, Damborsky & Rihova, 2009, Sinkiene & Kromalcas, 2010, Investment in the Baltic States, 2011) : coûts des transports, de la main-d'œuvre, des terres et des ressources naturelles.

Dans la littérature, les facteurs qui influencent fortement l'attractivité du territoire incluent également l'accessibilité et la proximité des marchés cibles, le niveau de concurrence sur le marché, la distance

aux fournisseurs, la distance aux institutions fournissant des services complémentaires (financement institutions, écoles, centres culturels, etc.), le taux de croissance économique régionale, les préférences personnelles des autorités de gestion des entreprises, les concurrents opérant avec succès dans la région.

H3 : les ressources propres influencent positivement et significativement l'attractivité des collectivités locales

3. Méthodologie de la recherche

3.1. Caractéristique de l'échantillon

En effet, cette recherche est basée au départ sur un panel de cent (100) « élus locaux béninois et cadres communaux étudiés sur la période de 2010 à 2020. Ses données annuelles portant sur ces variables pour chaque commune béninoise se trouvent centralisées dans la base de données de la Commission Nationale de Finances Locales (CONAFIL). De cet échantillon de cent élus locaux et cadres communaux dont nous disposons les données secondaires, nous avons retenu quatre-vingt-dix-huit (98) élus locaux et cadres communaux après élimination de celles dont nous n'avons pas pu obtenir les données primaires via le questionnaire. Ainsi, notre échantillon définitif se présente comme suit :

Tableau 1 : Echantillonnage

	Niveau d'instruction					Total
	1 à 2ans	1 à 3ans	1 à 4ans	1 à 5ans	Plus de 5ans	
Maires	-	01	01	01	02	05
Adjoint au maire	05	03	04	06	07	25
Conseillers	07	06	04	05	08	30
Services financiers et service planification	01	03	05	06	08	23
Trésorier	01	02	02	03	07	15
Total	14	15	16	21	32	98

Source : Notre réalisation, 2022

D'une part, la détermination de la taille de l'échantillon résulte d'un désir de représentativité. Donc, l'échantillon doit être suffisamment grand pour tracer une tendance générale. Aussi, selon Desjardins (2005, p.37) la régression nécessite-t-elle des échantillons de grande taille pour atteindre un bon niveau de stabilité. La taille de l'échantillon généralement estimée est de 30 observations au minimum. Notre recherche a ciblé les communes béninoises, dans le cadre de l'investissement local pour comprendre l'engagement des élus locaux dans le processus de développement. D'autre part, il est nécessaire que l'échantillon contienne des élus locaux de responsabilités différentes et de niveau d'instruction différents pour tester l'effet de ces facteurs.

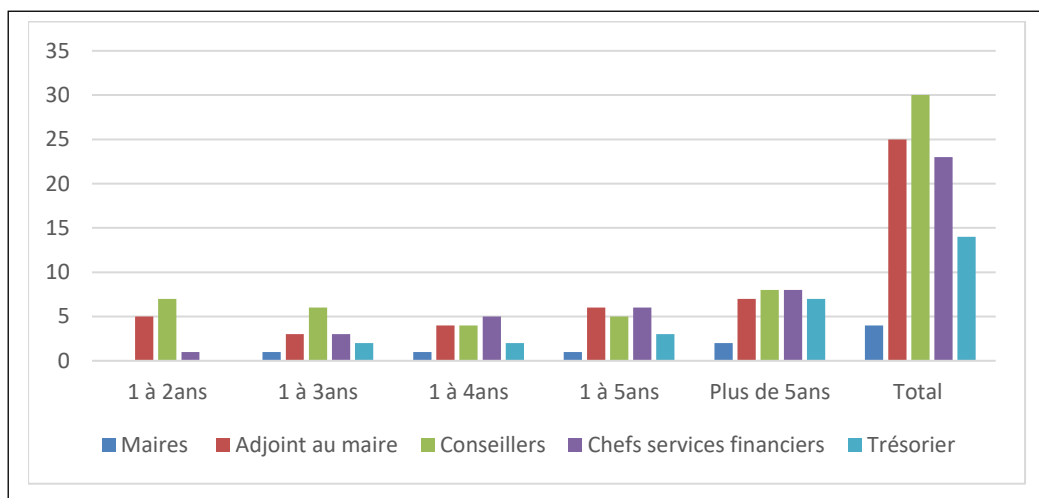


Figure 1 : Répartition de l'échantillon selon la responsabilité et selon le niveau d'instruction en termes d'effectif

Il ressort de ces deux graphiques que globalement les élus locaux de notre échantillon sont des conseillers ; des adjoints aux maires et des chefs services financiers et planification du développement local. Soit respectivement 30% ; 25% et 24% de la taille de notre échantillon. Les conseillers sont également répartis soit 30% en moyenne de la taille de notre échantillon. En termes d'effectif, les élus locaux dont le niveau d'expérience se situe entre quatre 4 et plus sont plus présents dans notre échantillon.

3.2. Outils d'analyse des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé deux types de données : les données secondaires et les données primaires. Les données secondaires sont collectées par des recherches documentaires puis les données primaires sont obtenues par questionnaire et un entretien administré.

3.2.1. Observation

L'observation est une technique d'étude largement utilisée en sciences sociales (Blanchet *et al.* 1987 ; Michiels-Philippe, 1984). Elle permet de recueillir les comportements au moment où celui-ci est exécuté, ce qui évite les biais dus au jugement du chercheur. L'investigateur a, dans ce cas, accès aux informations cachées. En plus d'éviter les biais de jugement du chercheur, l'un des avantages de l'observation provient de son essence même comme nous le rappelle Claude Bernard (1965, p.65) pour qui : « Pour avoir une première idée des choses, il faut voir ces choses, pour avoir une idée sur un phénomène de la nature, il faut d'abord l'observer ». C'est pour toutes ses raisons que nous avons opté pour l'observation comme méthode de collecte de données dans la phase exploratoire.

3.2.2. Recherche documentaire

Les données secondaires sont collectées par des recherches documentaires portant sur les données annuelles. Ses données annuelles portant sur ces variables pour chaque commune béninoise se trouvent centralisées dans la base de données de la Commission Nationale de Finances Locales (CONAFIL).

Cette base actuellement mise à jour jusqu'en 2020 constitue la source de données de la présente étude. Un total de 34 communes est impliqué dans l'étude à raison de 3 communes pour chacun des 12 départements actuels du Bénin à l'exception de Cotonou qui dispose d'une seule commune. Ces communes de l'échantillon ont été désignées au hasard dans l'ensemble des communes de chaque département (voir la liste des communes de l'échantillon en annexe). Pour chaque commune de l'échantillon, les valeurs des variables sont relevées sur la période de 2011 à 2020. Ceci donne lieu à une série de données de panel.

3.2.3. Questionnaire

Les données primaires sont obtenues par questionnaires administrés aux élus locaux des communes échantillonnées pendant une période de trois (3) mois allant du 10 décembre 2021 au 10 mars 2022. Cependant, le choix de l'outil de collecte des données adéquat dépend de plusieurs facteurs : confidentialité des renseignements demandés, dispersion géographique de la population observée, complexité et longueur du questionnaire, coûts et délais, etc. Cet outil se diversifie entre interviews, questionnaires, bases de données, etc. La méthode la plus fréquente dans le monde des recherches en sciences sociales, est le questionnaire par la voie postale. Le chercheur peut retirer, à travers, ce questionnaire toutes les informations nécessaires. Cependant, le taux de réponse associé à cette méthode est faible

3.2.4. Entretiens

Cet outil de collecte des données que nous avons également utilisé est le moyen le plus efficace pour maximiser le taux de réponse avec un très haut niveau de qualité d'information. Les personnes ressources ont été choisis par affinité et tenant compte de leur engagement à l'attractivité de la ville vu l'objectif de l'entretien. En effet, l'objectif visé par cet entretien est de voir quel changement substantiel la mise en œuvre des comportements des élus locaux en occurrence à l'approche des élections peuvent influencer leur décision d'investissement dans leur collectivité locale. La teneur de ces entretiens pour cette recherche tient lieu « du retour aux questionnements de départ après mise en évidence de l'objectif général et des objectifs spécifiques de cette recherche aux regards des résultats obtenus et leurs discussions ». Les interviewés ont été dans un premier temps contacté par téléphone en vue de la mise au point d'un rendez-vous ; le lieu ; le sujet et la durée de l'entretien. La durée des entretiens varie entre trente (30) minutes et une (1) heure soit moyenne quarante-cinq (45) minutes

3.3. Les méthodes d'analyse des données

L'étude de données issues des comptes administratifs s'effectue généralement selon les méthodes de l'économétrie de panel. Les données de panel contiennent des données sur plusieurs individus, observés à différentes dates. En effet, les données sur les collectivités béninoises dont nous disposons sont indexées doublement :

- i ; les données individuelles (par commune)
- t ; les données temporelles (par période).

Nous construisons un modèle composé de trois équations. La première explique l'investissement local. La deuxième explique l'attractivité et la troisième explique le comportement des élus locaux. Ces trois équations sont estimées simultanément afin d'introduire les interactions existantes entre les variables endogènes et les effets indirects des variables instrumentales. L'investissement local est considéré

comme des variables exogènes. Les variables explicatives se scindent en deux catégories : les variables explicatives communes et les variables explicatives spécifiques. Le modèle structurel montre les effets directs de chaque indicateur sur chaque variable endogène et permet d'observer les effets de retour « feed back effect » existant entre les variables endogènes.

❖ **Méthode d'estimation d'un modèle à équation structurelle**

D'après Kaplan (2000)¹: « les MES peuvent être définis comme une classe de méthodologies ayant pour objectif de représenter certaines hypothèses au sujet des moyennes, des variances et des covariances de données observées en termes d'un plus petit nombre de paramètres « structureaux » définis par un « modèle théorique sous-jacent ». Le recours à ce genre de modèle se justifie par le fait qu'il permet de tester des modèles de causalité complexes, incorporant plusieurs variables latentes. Deux types de modèles d'équations structurelles existent : l'approche LISREL (Linear Structural Relationships) fondée sur la structure de covariance (ASC) (Jöreskog, 1970) et l'approche PLS (Partial Least Square) fondée sur la variance (Wold, 1985). Les approches ASC et PLS ont des points communs (Chin, 1998) ; elles permettent :

- toutes les deux d'établir des relations entre plusieurs variables prédites et prédictives ;
- d'introduire des variables latentes, c'est-à-dire non observables directement ;
- de tenir compte de l'erreur de mesure des variables observables ;
- enfin, de tester statistiquement des relations spécifiées d'un point de vue théorique.

Cependant, bien que l'approche la plus utilisée soit le LISREL, l'approche PLS, moins connue, présente quelques avantages par rapport au LISREL. En effet, la PLS est moins exigeante en matière d'hypothèses concernant la distribution des données, la taille de l'échantillon et le nombre d'indicateurs par construit que le LISREL (Fornell et Larcker, 1981). En plus, la PLS peut fonctionner avec des variables nominales, d'intervalle ou continues.

❖ **Méthodes d'estimation d'un modèle à équation simultanées**

Deux techniques d'estimation permettent de tester un système d'équations simultanées :

- la méthode des doubles moindres carrés (2SLS), désignée aussi par la méthode à information limitée,
- et la méthode des triples moindres carrés (3SLS), connue sous la méthode à information complète.

La première consiste à estimer le modèle équation par équation, sous l'hypothèse qu'il n'existe pas de corrélations entre les aléas des différentes équations. La seconde considère le modèle dans sa globalité et estime les paramètres sous l'hypothèse qu'il n'existe pas de corrélations entre les aléas inter-équations. La procédure d'estimation des doubles moindres carrés est fondée sur l'application en deux étapes des moindres carrés ordinaires. La méthode des triples moindres carrés pondère les estimateurs par la matrice de variance-covariance des résidus, elle prend en compte la dépendance possible des résidus entre les équations du système. Notons que si la matrice de variance-covariance des résidus est diagonale, les estimateurs par la méthode des triples moindres carrés sont asymptotiquement équivalents aux estimateurs par la méthode des doubles moindres carrés.

En outre, si les équations sont juste identifiées, les triples moindres carrés sont égaux aux doubles moindres carrés. En somme, la méthode des triples moindres carrés permet d'améliorer l'efficacité des

¹Cité par Vigliano (2007), Crié (2005), Kaplan (2000), Structural equation modelling: foundations and extensions, Thousand Oaks, CA, Sage.

estimateurs notamment lorsque toutes les équations du système sont sur-identifiées (Bahgat et Bolton, 2005).

4. Résultats et Discussion

4.1. Analyse des résultats de la recherche

4.1.1. Tests de validité du modèle

Afin de s'assurer du pouvoir explicatif de notre modèle, nous avons réalisé des tests pour déceler les problèmes potentiels qui peuvent subsister sur les données.

- **Tests de stationnarité**

Nous exposons ici différents tests de stationnarité avant de préciser celui que nous utilisons pour cette étude. L'objectif de ce paragraphe n'est pas de présenter de façon détaillée les tests de racine unitaire sur données de panel, mais de relater de façon très brève, l'intuition de ces différents tests et la règle de décision.

- **Test de HADRI (2000)**

Le test d'hypothèse de HADRI est la suivante :

H_0 : Toutes les séries sont non stationnaires

H_1 : Seule une fraction des séries individuelles est stationnaire.

On rejette l'hypothèse H_0 si la p-value est inférieure à 5 %.

- **Les tests d'Im-Pesaran-Shin et celui de Levin-Lin -Chu**

Pour pouvoir effectuer ces tests, il faut impérativement un panel cylindré (c'est-à-dire sans données manquantes).

- **Test de Im-Pesaran-Shin (IPS)**

Ce test est similaire au test d'ADF. Il est stable et efficace et il demeure applicable aux modèles de données de panel de petite taille. Le test d'hypothèse est le suivant :

H_0 : Toutes les séries sont non stationnaires

H_1 : Seule une fraction des séries individuelles est stationnaire.

On rejette l'hypothèse H_0 si la p-value est inférieure à 5%.

- **Test de Levin-Lin-Chu(LLC)**

Le test d'hypothèse est le suivant :

H_0 : Toutes les séries sont non stationnaires

H_1 : Toutes séries sont stationnaires.

On rejette l'hypothèse H_0 si la p-value est inférieure à 5%.

Dans cette étude, nous utiliserons le test LLC pour étudier la stationnarité des séries.

Résultat du test LLC :

Le test LLC de stationnarité réalisée sur les variables révèle qu'elles sont stationnaires en niveau 0.

Tableau 2 : Tableau de synthèse des résultats des tests de stationnarité

	Statistic	p-value	Observation
<i>Infrastructure</i>	-10.477	0.0000	Stationnaire
<i>Disponibilité main d'oeuvre</i>	-2.954	0.0235	Stationnaire
<i>Aglomération</i>	-4.5874	0.0000	Stationnaire
<i>Ressources naturelles</i>	-8.1052	0.0429	Stationnaire
<i>Potentialité du marché</i>	-9.7821	0.0729	Stationnaire
<i>Processus de la licence</i>	-4.8754	0.0387	Stationnaire
<i>Transfert Etat</i>	-5.8572	0.0254	Stationnaire
<i>Ressources propres</i>	-6.5423	0.0105	Stationnaire
<i>Transfert coopération</i>	-1.2574	0.0000	Stationnaire

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

Si les P-value sont inférieures à 0,01 ; 0,05 ; 0,10 cela signifie que les variables sont stationnaires respectivement au seuil de 1 % ; 5 % ; 10 %.

- **Test d'autocorrélation de Wooldridge en données de panel**

Il n'existe pas de commande préprogrammée sur Stata pour faire un test d'autocorrélation de premier ordre AR (1) en panel. C'est la commande « **xtserial** » (Drukker, 2003) qui permet de combler cette limite. Il s'agit du test de Woodbridge (2002), programmé sous le nom « **xtserial** ».

On teste les hypothèses ci-après

H0 : Absence d'auto-corrélation de premier ordre des résidus

H1 : Présence d'auto-corrélation de premier ordre des résidus

Le résultat du test figure dans le tableau suivant :

Tableau 31 : résultat du test d'auto-corrélation de Wooldridge

Test H0 : absence d'autocorrélation d'ordre 1	F statistic	Pvalue
Modèle1	9,237	0.0005
Modèle2	0,159	0,032

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

D'après ce résultat, nous concluons qu'il y a absence d'auto-corrélation d'ordre 1 des résidus.

Analyse de la multicolinéarité des variables indépendantes du modèle 1

« Les liaisons entre les variables explicatives exercent une influence très importante sur l'efficacité de la méthode quel que soit l'objectif dans lequel elle est utilisée. » Pour cela, l'existence d'une colinéarité entre les variables indépendantes peut perturber les estimations des paramètres du modèle. Ainsi, avant de réaliser les régressions, il est indispensable d'étudier, les corrélations entre les variables indépendantes et de tester le problème de colinéarité.

Le tableau suivant présente les résultats de test de multi-colinéarités entre les variables indépendantes de notre modèle.

Tableau 4: Matrice de corrélation des variables

Variables	(Linvestissement)	(Lressourcepropre)	(LTransfertdEtat)	(Ltransfertcoopération)
Linvestissement	1.000			
Lressourcepropre	0.898***	1.000		
LTransfertdEtat	0.790***	0.511***	1.000	
Ltransfertcoopération	0.647***	0.575***	0.538***	1.000

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

Nous constatons que les variables sont faiblement corrélées. En effet, tous les coefficients de corrélation de Pearson entre les variables indépendantes sont sensiblement inférieurs à 0,8, limite à partir de laquelle le phénomène de colinéarité devient de plus en plus prononcé. En fait, nous avons retenu, comme Kennedy (1985), une valeur critique de 0,8. Par conséquent, le problème de colinéarité entre les variables indépendantes ne se pose pas.

- **Test de normalité de Jarque Bera**

Le test de Jarque Bera fondé sur la notion d'asymétrie et d'aplatissement, permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Les hypothèses à tester sont :

- $$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Les erreurs sont distribuées suivant une loi normale} \\ H_1 : \text{Absence de normalité des erreurs} \end{array} \right.$$

Règle de décision : Si la probabilité associée est inférieure au seuil de risque de 5%, on rejette l'hypothèse de normalité

Tableau 5 : Tests for Normality

		Skewness/Kurtosis tests for Normality			
		-----joint-----			
Variable	Obs	Pr (Skewness)	Pr (Kurtosis)	Adj chi2(2)	Prob>chi2
Residuals	340	0.4695	0.0003	36.57	0.0000

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

- **Test de Ramsey Reset**

Le test de Ramsey Reset permet de tester l'omission de variable explicative pertinente ou mauvaise spécification du modèle.

Tableau 6 : Test de Ramsey Reset**Ramsey RESET test using powers of the fitted values of Linvestissement**

Ho: model has no omitted variables
F(3, 177) = 27.84
Prob > F = 0.0000

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

La probabilité du test est de 0,000. On rejette donc l'hypothèse Ho au seuil de 1%

- **Etude d'hétéroscédasticité**

Elle passe par plusieurs tests dont les tests de Breusch-Pagan, le test de White, etc. Nous utilisons ici le test du multiplicateur de Breusch-Pagan. Il s'agit de tester :

- $$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Présence d'hétéroscédasticité} \\ H_1 : \text{Absence d'hétéroscédasticité} \end{array} \right.$$

Règle de décision : Si la probabilité associée au test est inférieure au seuil de risque 5%, on rejette Ho.

Tableau 7 : Test d'hétéroscédasticité

Estimated results:		
Var	sd	= sqrt(Var)
Linvest~t	.6164382	.7851358
e	.0055532	.0745197
u	.0143476	.1197814
Test: Var(u) = 0		
chibar2(01)		= 151.00
Prob > chibar2	=	0.0000

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

La probabilité du test est $0.000 < 5\%$, on rejette l'hypothèse nulle. Le test accepte l'hypothèse H1 d'absence d'hétéroscédasticité

- **Test de validité des instruments du modèle 1**

Le test de suridentification de Sargan permet de tester la validité des instruments utilisés dans les régressions en données de panel.

Une condition nécessaire pour réaliser le test de Sargan est que le modèle soit suridentifié : le nombre d'instruments doit être strictement supérieur au nombre de variables endogènes.

Tableau 8 : Validité des instruments du modèle1

	(1)	(2)	(3)
VARIABLES	Linvestissement	Linvestissement	Linvestissement
LTransfertdEtat	1.280*** (0.187)	1.280*** (0.187)	1.280*** (0.187)
Lressourcepropre	0.350*** (0.0345)	0.350*** (0.0345)	0.350*** (0.0345)
Ltransfertcoopération	-0.0851* (0.0460)	-0.0851* (0.0460)	-0.0851* (0.0460)
Constant	-10.38*** (2.655)	-10.38*** (2.655)	-10.38*** (2.655)
Observations	184	184	184
R-squared	0.868	0.868	0.868

Standard errors in parentheses

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Tests of overidentifying restrictions:	
Sargan (score) chi2(1)	= 2.50573 (p = 0.1134)
Basman chi2(1)	= 2.4713 (p = 0.1159)

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

La lecture de ce tableau montre que les probabilités de sargan de Basman sont inférieures au seuil de 0.05 soit $0.04 < 0.05$ donc on peut accepter l'hypothèse nulle de validité des instruments de mesure. Alors les instruments de mesure de notre modèle1 sont validés

4.1.2. Analyse de la multicollinéarité des variables indépendantes du modèle 2

« Les liaisons entre les variables explicatives exercent une influence très importante sur l'efficacité de la méthode quel que soit l'objectif dans lequel elle est utilisée. » Pour cela, l'existence d'une colinéarité entre les variables indépendantes peut perturber les estimations des paramètres du modèle. Ainsi, avant de réaliser les régressions, il est indispensable d'étudier, les corrélations entre les variables indépendantes et de tester le problème de colinéarité.

Le tableau suivant présente les résultats de test de multi-colinéarités entre les variables indépendantes de notre modèle

Tableau 9 : Matrice de corrélation des variables

Variables	(Infrastructur esociocomm unautair)	(dispon ibilit e main)	(AglomÃ©ra tiondanslaco mmune)	(Ressources naturellesdel acomm)	(Potentiieldum archÃ©delac ommun)	(Processusde licencecomm erciale)
Infrastruc turesoci~ r	1.000					
disponibil itemain	-0.007	1.000				
AglomÃ©ra tiondansla commune	-0.041	0.280* **	1.000			
Ressourc esnaturell ~m	0.114**	-0.041	-0.245***	1.000		
Potentiel dumarch Ã©d~n	-0.036	0.226* **	0.521***	0.084	1.000	
Processus delicence ~e	- 0.114**	0.250* **	0.608***	- 0.140***	0.424***	1.000

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

Nous constatons que les variables sont faiblement corrélées. En effet, tous les coefficients de corrélation de Pearson entre les variables indépendantes sont sensiblement inférieurs à 0,8, limite à partir de laquelle le phénomène de colinéarité devient de plus en plus prononcé. En fait, nous avons retenu, comme Kennedy (1985), une valeur critique de 0,8. Par conséquent, le problème de colinéarité entre les variables indépendantes ne se pose pas.

- **Test de normalité de Jarque Bera**

Le test de Jarque Bera fondé sur la notion d'asymétrie et d'aplatissement, permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Les hypothèses à tester sont :

- $$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Les erreurs sont distribuées suivant une loi normale} \\ H_1 : \text{Absence de normalité des erreurs} \end{array} \right.$$

Règle de décision : Si la probabilité associée est inférieure au seuil de risque de 5%, on rejette l'hypothèse de normalité

Tableau 10 : Test de normalité du modèle 2

Skewness/Kurtosis		tests		for		Normality
-----				joint		-----
Variable	Obs	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	adj_chi2(2)	Prob>chi2	
residual	338	0.000	0.336	13.840	0.001	

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

- **Test de Ramsey Reset**

Le test de Ramsey Reset permet de tester l'omission de variable explicative pertinente ou mauvaise spécification du modèle.

Tableau 11 : Test de Ramsey Reset du modèle 2

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of Linvestissement

Ho: model has no omitted variables

F(3, 177) = 1.08

Prob > F = 0.0358

Source : Réalisé par nous à partir des estimations économétriques

La probabilité du test est de 0,03. On rejette donc l'hypothèse Ho au seuil de 5%

- **Etude d'hétéroscédasticité**

Elle passe par plusieurs tests dont les tests de Breusch-Pagan, le test de White, etc. Nous utilisons ici le test du multiplicateur de Breusch-Pagan. Il s'agit de tester :

- $$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{Présence d'hétéroscédasticité} \\ H_1 : \text{Absence d'hétéroscédasticité} \end{array} \right.$$

Règle de décision : Si la probabilité associée au test est inférieure au seuil de risque 5%, on rejette Ho.

4.1.3. Résultats des tests des hypothèses

Nous présentons dans cette sous-section les résultats des tests des différentes hypothèses et propositions d'hypothèses de recherches exposées. Le test permet de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses. Pour répondre à l'ensemble de ces questions, plusieurs étapes sont nécessaires et chacune d'elle va faire appel au modèle 29 de Preacher et Hayes (2011) avec le logiciel SPSS 20 en se basant sur l'ajustement linéaire. Ainsi nous vérifierons de l'acceptabilité des estimations. Pour Roussel et al (1996, 2002) l'acceptabilité des estimations doit s'effectuer sur les points suivants :

- L'absence de variances négatives ou l'absence de coefficients de régression supérieurs à 1.
- La significativité des z. Ces z de la loi normale standardisée pour être significatifs doivent être supérieurs au seuil de signification ($z = 1,65$) selon Roussel et al. (1996, 2002).

La significativité statistique de chaque coefficient de régression indiquée par p et l'intervalle de confiance (Hayes, 2011). Une relation est statistiquement significative si la valeur p est inférieure à 0,1 (10%) et l'intervalle de confiance correspondant au lien entre les concepts doit exclure zéro. En d'autres

termes, les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle ne doivent pas être de signe contraire. En ce qui concerne le coefficient de régression, il donne l'information sur la nature ou la forme de la relation. Ainsi nous avons choisis d'utiliser la méthode des équations structurelles sous STATA 15 car elle permet de montrer de manière significative le lien entre les variables dépendantes et les variables indépendantes à partir d'un modèle appelé modèle causal (Evrard et al, 2002).

Ce modèle causal présente les ressources propres, les transferts de l'Etat et les transferts de la coopération qui expliquent l'investissement local dans les communes au Bénin.

Ce modèle causal permet de mettre en relation l'investissement local et l'attractivité des communes en effet il s'agira de montrer l'effet des dimensions de l'investissement local sur l'attractivité des communes.

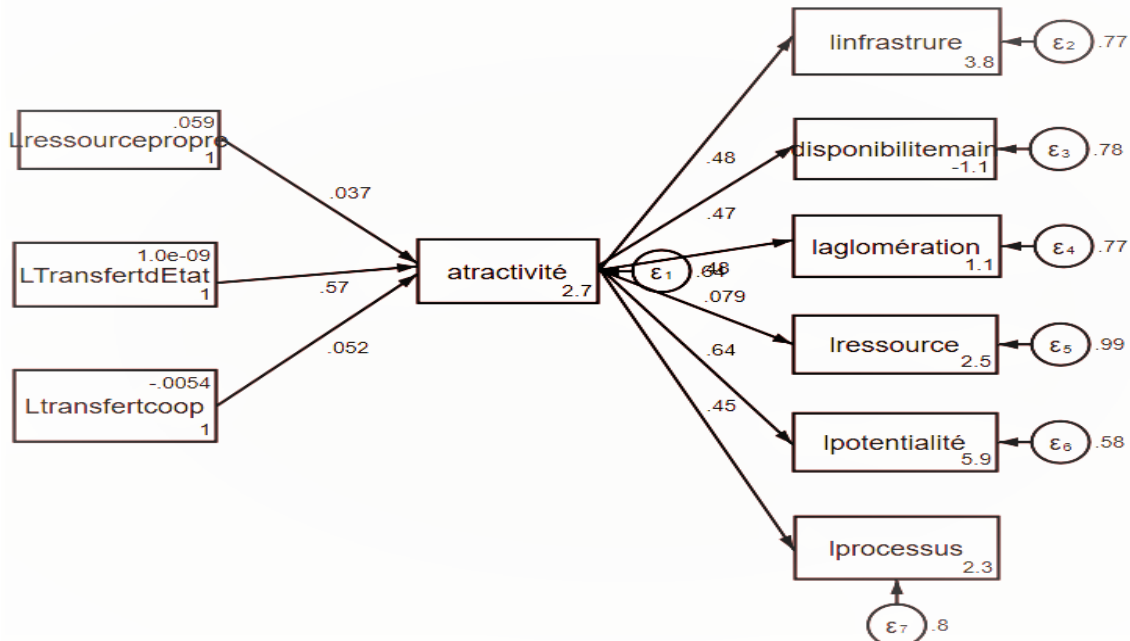


Figure 2 : Modèle causal relatif aux hypothèses

Tableau 12: Synthèse des hypothèses

Hypothèses	Libellé	Coeff	P-value	Résultats
H1	Les ressources propres influencent positivement et significativement l'attractivité des communes	0,037	0.013	Confirmée
H2	Les transferts de l'Etat influencent positivement et significativement l'attractivité des communes	0,572	0.000	Confirmée
H3	Les transferts de coopérations décentralisées influencent positivement et significativement l'attractivité des communes	0,052	0.040	Confirmée

Les résultats montrent que les transferts de l'Etat ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,575 et t = 10,280 ; p = 0,000) ; les transferts de coopérations décentralisées ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,052 et t = 2,150 ; p = 0,04) ; les ressources propres ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,037 et t = 2,650 ; p

= 0,013). Remarquons en tenant compte du poids les transferts de l'Etat contribuent le plus à l'attractivité des villes. Donc l'attractivité des communes dépend plus des transferts de l'Etat que des ressources générées par la commune ainsi que l'apport de la coopération décentralisée.

Ce qui fait que quand les transferts de coopérations augmentent, un élu local sera encouragé d'améliorer l'attractivité de sa commune s'il a de bons comportements non opportunistes. Les transferts de coopérations décentralisées vont donc voir leur effet renforcé par leur comportement non opportuniste, et encourager d'autant plus l'attractivité de leurs communes.

Au regard de nos différents résultats, les comportements des élus locaux diminuent l'effet des ressources propres et des transferts de l'Etat. Mais par contre renforce l'effet des transferts de coopérations décentralisées. Ainsi les comportements des élus locaux modèrent significativement la relation entre les déterminants de l'investissement local.

4.2. Discussion des résultats

Nos résultats d'analyse des données permettent de confirmer les hypothèses. Il s'est avéré que les transferts de l'Etat ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin avec un coefficient de régression = 0,575 et $t = 10,280$; $p = 0,000$; ainsi que les transferts de coopérations décentralisées ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin pour un coefficient de régression = 0,052 et $t = 2,150$; $p = 0,04$; et enfin les ressources propres des communes au Bénin ont un effet positif significatif sur leur attractivité avec un coefficient de régression = 0,037 et $t = 2,650$; $p = 0,013$. Remarquons en tenant compte du poids les transferts de l'Etat contribuent le plus à l'attractivité des villes. Donc l'attractivité des communes dépend plus des transferts de l'Etat que des ressources générées par la commune ainsi que l'apport de la coopération décentralisée.

Ces résultats corroborent ceux de Amagoïn Keita et al (2008) pour leur étude sur « *Accroître les ressources financières des communes pratiques émergentes en Afrique de l'ouest et centrale* », s'intéressent à la Gestion des actions des développements par les collectivités, de la gestion des ressources externes de communes. Il ressort de cette étude que les ressources indispensables au développement des communes sont de sources variées et diverses et ont une influence significative sur l'attractivité des communes bénéficiaires. Les ressources provenant de la fiscalité partagée des services financiers déconcentrés de l'État que l'on peut ici qualifier des ressources propres aux collectivités bénéficient d'un apport de l'Etat dans le cadre de leur mobilisation.

5. Conclusion

Ce travail de recherche a permis d'examiner l'influence des déterminants de l'investissement sur l'attractivité des collectivités locales au Bénin. En effet, il s'agit de montrer l'effet des dimensions de l'investissement local sur l'attractivité des communes. Les résultats montrent que les transferts de l'Etat ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,575 et $t = 10,280$; $p = 0,000$) ; les transferts de coopérations décentralisées ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,052 et $t = 2,150$; $p = 0,04$) ; les ressources propres ont un effet positif significatif sur l'attractivité des communes au Bénin (coefficient de régression = 0,037 et $t = 2,650$; $p = 0,013$). Remarquons en tenant compte du poids, les transferts de l'Etat contribuent le plus à l'attractivité des villes. Donc l'attractivité des communes dépend plus des transferts de l'Etat que des ressources générées par la commune ainsi que l'apport de la coopération décentralisée.

Bibliographie

1. Amagoïn, K. et al. (2008). Accroître les ressources financières des communes : pratiques émergentes en Afrique de l'Ouest et du Centre, Amsterdam.
2. ANCB2 et Cités Unies (2014). *Etat des lieux de la coopération décentralisée francobéninoise*. pp. 58.
3. Backoff, R., Wechsler, B, Crew, R.-E. (1993). The Challenge Of Strategic Management In Local Government. *Public Administration Quarterly Summer*: pp.127-145.
4. Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonnat, J. Trognon, A. (1998). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.
5. Bouinot, J., Bernils, B. (1995). *La gestion stratégique des villes entre compétition et coopération*. Armand Colin, Paris, pp. 208.
6. Casteigts, M. (2003). Le management territorial stratégique. In : SEDJARI A Gouvernance et conduite de l'action publique au XXIe siècle, L'*Harmattan* : pp. 287-314.
7. CESR de Basse-Normandie, de Bretagne, des Pays de la Loire, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine (2000), Prospective des facteurs d'attractivité des régions atlantiques », Avis interrégional des Conseils économiques et sociaux régionaux de l'Atlantique, pp. 149.
8. Charzat, M., Hanotaux P, Wendling, C. (2001). *Rapport au Premier ministre sur l'attractivité du territoire*.
9. Claude, B. (1965). *Revue d'histoire des sciences*, pp. 55-58.
10. Crozet, M., Mayer, T., Mucchielli, J.-L. (2004). How do firms agglomerate? A study of FDF in France. *Regional Science and Urban Economics* vol. 34(1), pp. 27-54.
11. Damborsky, M., & Rihova, G. (2009). Investment attractiveness of the Czech Republic regions in a period of economic crisis. Central European Conference in Regional Science – CERS, pp. 951–962.
12. Datar, (1984). archives de Fontainebleau, Contrat particulier au contrat de Plan entre l'Etat et la région Languedoc-Roussillon, *Communication et aménagement du territoire, Montpellier*.
13. Dematteis, G. & Governa, F. (2005). Territorialité, développement local, durabilité : le modèle Slot. Milan : Franco Angeli.
14. Desjardins (2005). *Mon enfant, son avenir*, Vol.1, pp. 49.
15. Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E. (2003). *Market, Etudes et recherches en marketing*, Dunod, Paris.
16. Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E. (2009). *Market: Fondements et méthodes des recherches en marketing*, Dunod, Paris.
17. Guy, C. (2008). *Aménager le territoire, de la loi au contrat*. PUR, Rennes, pp. 228.
18. Hatem, F. (2003). *Construction d'un observatoire des investissements internationaux*. Thèse de doctorat en Science de gestion, Université Nanterre-Paris X.
19. Hatem, F. (2004). *Investissement international et politiques d'attractivité*. Economica, Paris, pp. 324.
20. Hatem, F. (2007). *Construction d'un observatoire des investissements internationaux : des besoins concrets à la conceptualisation, et retour*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en science de gestion, Université de Caen-Basse-Normandie.
21. Hatem, F. (1990). Le concept de développement soutenable, *Economie prospective internationale*, 4e trimestre, Vol. 44, pp. 101-117.
22. Hayes, A. F., Preacher, K. J. & Myers, T. A. (2011). Mediation and the estimation of indirect effects in political communication research.

23. Hayes, S. C. (2016). Acceptance and Commitment Therapy, Relational Frame Theory, and the Third Wave of Behavioral and Cognitive Therapies - Republished Article, Vol. 47(6), pp. 869-885.
24. Hayes, S. C., Strosahl, K. D., & Wilson, K. G. (2011). *Acceptance and Commitment Therapy, Second Edition: The Process and Practice of Mindful Change*. New York, NY: The Guilford Press.
25. Hernandez, E. M. (2006). Les trois dimensions de la décision d'entreprendre, *Revue française de gestion*, n° 168-169, pp. 337-357.
26. Hodge, G. M. (2000). Best Practices for Digital Archiving—An Information Life Cycle Approach. *D-Lib Magazine*, Vol. 6.
27. Jessop, B. (2002). Liberalism, Neoliberalism and Urban Governance: A State-Theoretical Perspective. *Antipode*, Vol. 34, pp. 454-455.
28. Jouve, B. (2005). Ville : le grand retour de la pensée critique. *Place publique*, Vol. 15.
29. Le Galès, P. (1994). Villes en compétition ? In : *BIAREZ S, NEVERS J-Y Politiques urbaines et gouvernement local. CERAT, Grenoble*.
30. Mangin, D. (2004). La ville franchisée. *Formes et structures de la ville contemporaine*, Éd. de la Villette, Paris, pp. 480.
31. Roncayolo, M. (2003). La ville est toujours la ville de quelqu'un, in *De la ville au citoyen*, Marseille, Éditions Parenthèses, pp. 52-73.
32. Michiels-Philippe, M. P. (1984). L'observation, Edité par Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris.
33. Moscovici, S. (1984). *Psychologie Sociale*, Paris, Presses Universitaire de France.
34. Pasotti, E. (2010). *Political branding in cities*. The decline of machine politics in Bogotá, Naples, and Chicago. Cambridge University Press, Santa Cruz, pp. 275.
35. Pasquier, R. (2012). *Le pouvoir régional, mobilisation, décentralisation et gouvernance en France*, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 384.
36. Roussel, P., Durrieu, F., Campoy, E., El Akremi, A. (2002). *Méthodes d'Equations Structurelles : Recherche et Applications en Gestion, Economica*, Paris.
37. Roussel, P. (1996). *Rémunération, motivation et satisfaction au travail*, Paris, Editions Economica.
38. Sinkiene, J., Kromolcas, S. (2010), "Concept, Direction and Practice of City Attractiveness Improvement", *Public Policy and Administration*, No. 31, pp. 147–154, available at: <http://www.ktu.lt/lt/mokslas/zurnalai/vpa/vpa31/147-154.pdf>
39. Taylor, F. W. (1911). *The principles of scientific management*. Harper and Brothers.